

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article442>



CGT-Educ'ation Côte-d'Or, FCPE, FSU-21

# Des revendications communes face aux décisions de l'Inspectrice d'Académie

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Système scolaire -



Publication date: vendredi 11 juin 2004

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Décisions de l'Inspectrice d'Académie	Nos revendications communes
1er degré : + 189 élèves = - 3 postes d'enseignant	plus d'élèves = plus de postes
Refus de comptabiliser les enfants de 2/3 ans.	Choix pour les parents qui le souhaitent de scolariser leur enfant à partir de deux ans.
Fermeture de l'allemand dans plusieurs collèges et voies de lycées sous prétexte d'effectifs trop faibles.	Respect des textes qui offrent aux parents la possibilité effective de choix et permettent la diversité des langues.
Fermeture de 58 classes sur nos 48 collèges en 2 ans.	Profitons d'une certaine baisse démographique pour améliorer la qualité de l'enseignement (ex : aide individualisée, dédoublement, accompagnement)
Sans concertation et sans justification : suppression ou déplacement de moyens d'aide ou de soutien (psychologues scolaires, rééducateurs, instituteurs spécialisés).	Des moyens à la hauteur des besoins pour l'aide aux enfants en difficulté assurée par des personnels formés et spécialisés.
Embauche de personnes non formées pour enseigner et assurer des remplacements dans les écoles, collèges, lycées.	Des personnels titulaires recrutés et formés pour ce métier.
2nd degré : succession sur l'année de 3 vacataires pour un enseignant manquant.	Continuité pédagogique pour assurer le suivi et la réussite de tous les élèves.
Sections professionnelles ou technologiques supprimées sous prétexte d'effectifs insuffisants alors que ces formations offrent des débouchés.	Développement de l'information sur les métiers et leurs débouchés et maintien de ces sections, en particulier dans le nord de la Côte d'or.
Suppression permanente d'emplois : surveillants, aides éducateurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service de santé, sociaux.	Encadrement des jeunes par de vraies équipes éducatives dans toutes les écoles et les établissements. Refus de la privatisation des services.

## Conclusion

- Recul du service public d'Education et inégalités renforcées devant l'accès au savoir ;
- Pas de prévision et de programmation pluriannuelle des recrutements, gestion au jour le jour à grand renfort d'emplois de plus en plus précaires ;
- Economies budgétaires niant l'importance fondamentale de l'éducation pour le présent et l'avenir.

Nous n'acceptons pas la casse en cours dans l'Education nationale. Nous affirmons que d'autres choix sont possibles, comme l'ont montré la mobilisation et le succès des personnels de la Recherche publique contre une politique à courte vue. **Nous continuons donc à agir pour la promotion et la qualité du service public, pour la réussite de tous les élèves.**



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré

---